

## Noms propres

N.B. Ne sont traités ici que les noms propres pouvant s'employer sans article et au singulier. Sur les toponymes comme *die Schweiz* ou *die Niederlande*, voir fiche "Toponymes"

### Nom propre employé avec l'article

Les noms propres au singulier et pouvant s'employer sans article sont accompagnés d'un article dans cinq cas :

- quand le nom propre est précédé d'un adjectif, que cet adjectif contribue ou non à l'identification du référent ; cette règle ne vaut cependant pas pour les vocatifs (*lieber Manfred !*)  
*das Ewige Rom* – L'adjectif *ewig* qualifie la ville Rome, parfaitement identifiable sans l'adjectif.  
*Die rothaarige Nathalie ist mir sympathischer als die schwarzhaarige.* – Deux personnes de sexe féminin portant le même prénom *Nathalie* sont en jeu. Les adjectifs *rothaarig* et *schwarzhaarig* servent à les identifier l'une et l'autre.
- quand le nom propre est complété par un syntagme nominal au génitif  
*das Berlin meiner Studentenzeit*
- quand le nom propre est accompagné d'une détermination située à sa droite qui permet son identification  
*die Petra, die ich gestern besucht habe* – La relative sélective a pour fonction de distinguer cette *Petra* d'une autre. L'article est alors obligatoire. Dans *Petra, die gestern besucht habe* (sans article), la relative est descriptive : elle apporte une précision sur Petra qui est sans cela parfaitement identifiée.  
*Die Petra, die ich vor zwei Tagen besucht habe, ist viel sympathischer als die, die ich vor zwei Jahren erlebt hatte.* – On oppose ici non deux personnes qui s'appelleraient toutes les deux *Petra*, mais une seule et même personne à deux moments distincts.
- dans la langue familière, facultativement, pour les noms propres de personne  
*Der Peter und die Marie haben sich wieder besoffen.*
- au génitif, la fonction de l'article étant alors de marquer le cas  
*die Lehre des Luther*

### Remarque

Si l'on définit le nom propre comme apte à représenter un référent unique et identifié (dans une situation de discours donnée), il faut remarquer qu'il n'assume pas cette fonction dans les cas où l'identification du référent nécessite une précision (exprimée par un adjectif, un groupe prépositionnel, une relative, etc.). Dans l'exemple ci-dessus des deux *Nathalie*, le nom propre définit une classe d'individus qui partagent trois propriétés : ce sont (a) des personnes, (b) qui se prénomment *Nathalie* et qui donc (c) sont de sexe féminin. De ce point de vue, le nom propre fonctionne ici comme un substantif, ce qui peut expliquer la présence obligatoire de l'article.

### Nom propre employé au pluriel

Le nom propre peut être employé au pluriel – sans article – pour définir la classe des éléments ou individus aptes à être représentés par le même nom propre.

*Es gab lange Zeit zwei Deutschlands.* – Deux pays portant le nom *Deutschland*.

*Müllers wohnen nicht weit von hier.* – Les gens qui s'appellent *Müller* (= la famille dont les membres s'appellent *Müller*).

### Type *die Stadt Berlin* – Déterminant + substantif + nom propre

Le déterminant et l'article sont déclinés, le nom propre reste invariable  
*die Kirchen der Stadt Prag* – mais : *die Kirchen Prags* (voir plus bas)

### Type *Bundeskanzler Konrad Adenauer* – (Titre) Nom propre

Le nom propre peut être lui-même constitué de plusieurs termes : *Bertolt Brecht*. Seul le dernier peut être décliné, et il ne l'est qu'au génitif.

*das Werk Johann Sebastian Bachs*

die Rede Richard von Weizsäckers  
 die Musik Wolfgang Amadeus Mozarts  
 die Präsidentschaft François Mitterrands  
 die Ermordung Rosa Luxemburgs

La même règle vaut quand le nom propre de personne est précédé d'un titre, sauf cas particuliers (voir plus bas).

die Politik Präsident Bill Clintons

Mais à côté de cette construction sans article, on peut aussi employer la construction "Déterminant + substantif + nom propre". Deux possibilités, donc :

(die Politik) Präsident Bill Clintons / des Präsidenten Bill Clintons

La construction sans article est sans aucun doute la plus employée, mais la seconde est obligatoire en présence d'un adjectif ou d'une quelconque détermination.

(die Politik) des ehemaligen US-Präsidenten Bill Clinton

die Lehren des großen Stalin

### Remarques

1. Le génitif est marqué par *-s*. Pour les noms propres se terminant par *-s*, *-x*, *-z*, on emploie couramment *von* (+ D) à la place du génitif. Cette construction est également possible, mais moins fréquente pour les noms propres pour lesquels l'emploi du *-s* du génitif n'est pas problématique. Elle est sans aucun doute plus fréquente à l'oral qu'à l'écrit. A l'écrit, on peut faire suivre le nom propre se terminant par *-s*, *-x*, *-z* d'une apostrophe.

die Einwohner von Paris – mais : *die Einwohner Berlins* / (*die Einwohner von Berlin*)

Marx' Einfluss

2. Un seul titre est systématiquement décliné – *Herr* –, et quelques autres peuvent l'être (ou ne pas l'être) : *Kollege*, *Genosse*, *Abgeordneter*.

Darin bin ich mir auch mit Kollegen Otto Wiesheu einig. (Google)

im Gespräch mit Genossen Karl Loesch, Spanienkämpfer (Google)

Diskussion mit Abgeordnetem Boris Palmer (MdL, Grüne) über Hochschulpolitik und Hochschulfinanzierung. (Google)

3. Pour les noms propres de personne (sans titre ni adjectif), une autre façon de marquer le génitif est l'emploi de l'article défini ; cette construction a une connotation plus ou moins archaïsante.

die Lehre des Martin Luther

Die verlorene Ehre der Katharina Blum (Böll)

4. Pour les noms propres de personne en fonction de complément de nom, on dispose en définitive de quatre constructions :

Génitif du nom propre, postposé : *die Politik Helmut Kohls* (construction la plus fréquente)

Génitif du nom propre, antéposé : *Helmut Kohls Politik*

Article défini au génitif : *die Politik des Helmut Kohl*

*von* *die Politik von Helmut Kohl*

### Karl der Große

Dans tous les cas, le syntagme adjoint à droite du nom propre est décliné.

die Politik des französischen Königs Ludwig des Vierzehnten

die Politik Kaiser Karls des Großen

### Problèmes d'analyse

Ces constructions posent un problème d'analyse. Elles sont considérées par la grammaire Duden (2005) comme des cas d'apposition étroite : le noyau principal est fondamentalement celui qui porte les marques de flexion, les autres éléments reçoivent alors le statut de noyau secondaire (Neben Kern). Duden distingue quatre types d'apposition dans ces constructions :

– l'apposition déterminative, comme dans *die Universität Hamburg* : le nom propre détermine de quelle université il s'agit (par indication du lieu : = *die Universität in Hamburg*) ;

– l'apposition explicative, comme dans *die Stadt Paris* : on peut l'expliciter par *Paris ist eine Stadt* ;

– les noms propres complexes, comme *Rainer Maria Rilke* ;

– les *Beinamen* comme dans *Karl der Große*.

Cette analyse, qui repose sur des critères morpho-syntaxiques clairement définis, amène à attribuer des structures différentes à des séquences comme *(die Politik) Präsident Bill Clintons* et *(die Politik) des Präsidenten Bill Clintons*. Mais elles sont sémantiquement équivalentes. Dans les deux cas, on représente une personne par son nom patronymique et par son prénom, et on précise son titre, qui ne sert pas à son identification.

Deuxième problème : dans des constructions comme *des Helmut Kohl*, le critère de la flexion est inopérant.